

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné, par la présente, que l'approbation du budget 2025-2026 de la Commission scolaire English-Montréal sera considérée lors d'une séance qui se tiendra le **29 octobre 2025**, à 19 h 00, au 6000, avenue Fielding, Montréal (Québec).

Donné à Montréal, le 17 octobre 2025

(s) M^e Nathalie Lauzière Secrétaire générale Commission scolaire English-Montréal